

Clermont-Ferrand, le 10 septembre 2020

L'Urssaf Auvergne recrute 2 inspecteurs

En 2021, le réseau Urssaf proposera 95 postes d'Inspecteurs et de Contrôleurs du Recouvrement dont 2 en Auvergne afin de renforcer le réseau qui compte aujourd'hui plus de 1500 inspecteurs et 200 contrôleurs dans toute la France.

Leur rôle : contribuer à préserver le financement de la protection sociale ; garantir aux salariés le respect de leurs droits sociaux et assurer une saine concurrence entre employeurs grâce à la bonne application de la législation. Au-delà de la vérification des déclarations, leur fonction les amène également à accompagner, prévenir, informer et conseiller les entreprises.

La sélection des candidats s'appuie sur un processus de recrutement sur profil visant à identifier leurs aptitudes à exercer la fonction d'inspecteur du recouvrement, métier qui sera pratiqué après validation d'une formation dispensée en alternance, de 19 mois pour les inspecteurs chargés du contrôle comptable.

Pour cette session de recrutement, la période de dépôt des candidatures est fixée du 1^{er} au 30 septembre 2020 et s'effectue sur www.lasecurecrute.fr.

Pour découvrir les métiers d'inspecteur de lutte contre le travail dissimulé et d'inspecteur de contrôle comptable rendez-vous sur la chaîne Youtube de l'Urssaf.

Plus de renseignements sur www.acoss.fr

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée, pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,26% de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf.

Leur raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 516 milliards d'euros encaissés auprès de 9,5 millions de cotisants.

Leur mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal.

Leur mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.

+ Repères Urssaf Auvergne : 4,3 milliards d'€ collectés 120 229 cotisants 397 salariés

Contact presse

Sophie Guamis

Tél. : 04 73 42 32 91

communication.auvergne@urssaf.fr